

Mes chers collègues,

Depuis un certain nombre d'années, l'Industrie de la céramique en Europe a entrepris une évolution sans précédent car celle-ci a plus évolué dans les 10 dernières années que les 50 précédentes.

Cette évolution a eu lieu à tous les niveaux :

- Format des carreaux de plus en plus grand, voir très grand.
- Epaisseur des carreaux de plus en plus réduite, voir très mince.
- Des structures en surface avec des reliefs très différents dont nous ne savons pas comment y faire les joints.
- Des sous faces de carreaux à porosités nul, rendant la pose et l'accrochage de plus en plus difficile.
- Les paquets de carreaux sont de plus en plus lourds alors que nous souhaitons réduire la pénibilité de notre métier et y former des femmes.

Toute cette évolution s'est faite bien sûr sans aucune concertation avec les principaux intéressés que nous sommes entrepreneur de carrelages, ni avec les industriels des produits de collage qui sont eux aussi concernés.

Nous sommes obligés de nous adapter face à chaque nouveau type de carreaux sans aucune explications du fabricant sur le type de joint, d'entretien, de collage mais nous restons seul responsable de l'ouvrage fini vis à vis de nos clients.

En parallèle, les normes de fabrication n'ont pas été modifiées en conséquence et elles sont pratiquement identiques que ce soit 1 carreau 20 x 20 ou 1 carreaux de 120 x 90.

A cela s'ajoute l'évolution des techniques de construction, donc de nos supports qui sont de plus en plus disparate et souvent ça devient de véritable multicouche.

- Béton surfacé pour carrelage collé qui ne sont jamais plan.
- Chape liquide de différente nature avec souvent des problèmes de fissuration.
- Plancher chauffant avec des isolants plus ou moins compact.
- Sous couche acoustique ou thermique voir les deux associés.

Là aussi, les industriels mettent leurs produits innovants sur le marché sans nous consulter mais le plus grave sans se préoccuper des répercutions et désordres que cela peut engendrer sur l'ouvrage carrelé. Des essais sont bien faits en laboratoire dans des conditions optimales, mais rien ne remplace les conditions réelles de chantier. C'est donc nous qui servons de cobaye pour la mise au point des produits et là encore en assumons toutes les responsabilités car en cas de désordre, nous sommes toujours présumés responsable.

Ce constat peut vous paraître pessimiste mais je crois qu'il est réaliste et montre bien toutes les difficultés de notre métier face à cette évolution galopante que nous subissons. Nous ne sommes pas opposés à toutes ces avancées dans le domaine de la construction, bien au contraire mais à condition qu'elle soit maîtrisée et se fasse en concertation avec notre profession et nos instances respectives. Nous voulons être considérés comme des partenaires et entrepreneurs responsables et non des simples poseurs de carreaux comme beaucoup ont tendance à nous considérer.

Face à ce constat, l'EUF a réagit depuis quelques années et pris l'initiative de l'organisation de rencontre et de débat avec les industriels de la filière céramique afin de briser ce silence qui était devenu insupportable et destructif pour nos professions que ce soit industriel ou entreprise. Nous y perdons tous et avons beaucoup perdu.

Une première rencontre a eu lieu à MARSEILLE dans le cadre d'une présentation des nouveautés à SAINT GOBAIN.

Un deuxième débat a eu lieu au congrès des carreleurs français à DIJON auquel était associé l'EUF.

Un troisième organisé par l'EUF dans le cadre de la foire de BOLOGNE en 2009.

Au cours de ces trois débats entre industriels et entrepreneurs, nous vous avons fait un constat des différents qui nous opposent. Principalement, les grands carreaux dont les tolérances actuelles ne sont pas en adéquation avec les techniques de fabrication d'aujourd'hui et nous rendent réticent de poser et de préconiser ce type de carreaux à nos clients. Certains industriels se sont engagés dans une démarche de réduction de ces tolérances qui nous donnent satisfaction mais notre souhait c'est un engagement de l'ensemble des fabricants Européens. Mon collègue anglais vous fera part tout à l'heure de l'avancée des normes européenne dans leur ensemble.

Nous avons évoqué également beaucoup d'autres sujets mais celui le plus ancien est la réduction du poids des paquets de carreaux à un maximum de 25 kg. Là aussi, nous souhaitons un engagement de l'ensemble des fabricants. A l'époque où l'on souhaite réduire la pénibilité des métiers du bâtiment où les sacs de ciment sont réduits à 35 kg voir 25, il est inadmissible de rencontrer des paquets de carreaux allant jusqu'à 40 kg. Pensez à nos ouvriers qui les manipulent chaque jours car c'est les seuls à les transporter manuellement.

A la suite de nos entretiens de BOLOGNE, nous avons pris contact avec le CET, syndicat des fabricants de carreaux, au sein de cérame uni qui regroupe tous les industriels de la céramique dans son ensemble.

Une première réunion de contact a eu lieu à BRUXELLES dans le cadre d'une de leur réunion de travail et une réunion spécifique avec l'EUF doit avoir lieu fin juin. Pour entreprendre une vraie concertation sur tous ces sujets et envisager un calendrier.

Toutes ces rencontres se sont passées dans un très bon état d'esprit, chacun défendant bien sûr sa profession mais le dialogue est engagé et ouvert, et nous souhaitons y associer les fabricants des produits de collage qui sont eux aussi des partenaires incontournables.

Nous sommes partis de très loin mais je suis persuadé que nous y arriverons et je m'y emploierai personnellement.

Ce partenariat avec les industriels et nos entreprises est absolument nécessaire et pour plusieurs raisons.

Il nous faut valoriser l'évolution de notre céramique qui est le matériau le plus noble des revêtements de sol et des murs mais nous ne savons pas suffisamment les mettre en valeur car chacun le fait de son côté et non d'une façon concertée. Je prendrai un seul exemple pour

imager mes propos. Prenez les carreaux très minces nouvellement sur le marché, certain ne les préconisent qu'au mur ce qui semble raisonnable, d'autre au sol et au mur. Mais c'est nos entreprises qui doivent les mettre en œuvre, personne ne nous a consultés et c'est la confusion la plus totale sur le sujet. Ça discrédite toute la filière alors qu'une concertation de tous les participants avant la mise sur le marché pouvait permettre une bonne promotion du produit, ça ne fait pas très sérieux et tout le monde est perdant.

Il nous faut également se lancer dans la reconquête des marchés perdus aux profits d'autres matériaux comme le PVC, le parquet, beaucoup mieux organisés que nous avec des prescriptions de mise en œuvre parfaitement élaborées tant pour les prescripteurs que pour les entreprises et dont nous devons nous inspirer car il a fait ses preuves.

Il nous faut également être innovant, créer des complexes acoustiques, phoniques pouvant assurer une étanchéité et en faire ensemble la prescription et la préconisation auprès des architectes et donneur d'ordre. C'est comme cela que nous pourrons reconquérir des parts de marché dont nous avons tous besoin, surtout dans la période actuelle, aussi bien pour les industriels que pour les entreprises que nous sommes et que nous représentons.

Mais cela, nous ne pouvons le faire que tous ensemble car si nous ne faisons rien, nous constaterons une dégradation de notre marché et ce serait fort regrettable.

Voilà, Messieurs les industriels et chers collègues les avancées de nos travaux depuis BOLOGNE qui sont prometteurs certes mais il faut aller bien plus loin ; créez des groupes de travail sur les sujets évoqués précédemment et nous serions très heureux d'être associés à vos réunions entre industriels où vous évoquez l'avenir de la céramique dans son ensemble et de ce fait, devenir de véritables partenaires, ce qui est le vœu le plus cher des membres de l'EUF.

Seul, nous sommes faibles et vulnérables. Tous unis, nous pouvons être plus fort, plus performant, plus innovant et redonner à la céramique toutes ses lettres de noblesse qu'elle a un peu perdue et c'est bien dommage.